

Les enseignants du collège André Malraux de Fos sur Mer

A M. le Recteur

Sous couvert de Mr Giacalone

Chef d'établissement du collège André Malraux

Monsieur le Recteur,

Les enseignants du collège André Malraux soussignés et réunis ce jour pour une journée dite de formation souhaitent porter à votre connaissance leur désapprobation concernant la réforme du collège et sa mise en place pour la rentrée 2016.

Après une étude approfondie de cette réforme nous doutons de son efficacité et pensons que ce n'est pas la bonne réforme. En effet, la validation de plus en plus importante d'acquis du socle commun de compétences, qui va de pair avec la mise en place de l'AP et des EPI, accentuant davantage les savoir-faire et les savoir-être, allège de manière considérable les apports fondamentaux des contenus dévolus à chaque discipline. Cette réforme ne fera que masquer la baisse du niveau des élèves qui résulte de renoncements successifs quant aux exigences.

Nous constatons une multiplication des réunions, conseils et concertations en tout genre qui entraînent une augmentation du temps de travail et de présence dans nos établissements au détriment de notre travail pédagogique et disciplinaire essentiel pour nos élèves. Cette réforme ne fait que détériorer nos conditions de travail. La mise en place de cette réforme va en effet générer une désorganisation dans les équipes pédagogiques des établissements, créant ainsi des tensions qui seront préjudiciables à la qualité de nos enseignements, de nos exigences et à la réussite de nos élèves.

Nous condamnons l'attitude de notre ministère qui veut mettre en place, à marche forcée, en quelques mois, une réforme pédagogique ET organisationnelle très lourde au mépris des enseignants, qui la rejettent et surtout qui n'ont pas été véritablement consultés. Nous avons d'ailleurs été profondément choqués et offensés par les propos tenus par Mme Robine, directrice de la DGESCO, à Caen le 30 septembre.

Nous n'approuvons pas cette mise en place précipitée et ces formations ou réunions avec des interlocuteurs qui ne sont pas en capacité de répondre à toutes nos questions et qui n'ont pas conscience des problématiques que cela soulève.

Concernant les journées de formation le mercredi après-midi les enseignants d'EPS considèrent votre décision d'annuler le cross Départemental UNSS comme un affront à leur engagement dans le cadre du service public du sport scolaire et cela même l'année du sport scolaire, « de l'école à l'université », décrétée par Mme la Ministre. De fait la programmation d'une autre journée de formation sur un autre mercredi serait comprise comme le signe d'une provocation et d'un déni supplémentaire de ce qui constitue l'essence même de leur profession.

Pour toutes ces raisons nous vous informons donc par la présente de notre refus de participer activement aux travaux de ce jour de formation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos sentiments les plus respectueux.

Signatures